RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
Saône et Loire

Date : 17/09/2026
Numéro : 43-2026

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Absents excusés : 3
Absents non excusés : 0
Retard : 0
Pouvoirs : 3
Pris part à la délibération : 19

DATE DE LA CONVOCATION
07/09/2026
DATE D'AFFICHAGE
24/09/2026

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 17/09/2026
ID : 071-217101708-20260917-43_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEMIGNY 71150

Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à Vingt heures et zéro minute, Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Fernande HELENA, DUPLAN Aurélie, HUARD BURTIN Karine, MECHET Françoise, PERIER Pascale, CORDEROT Béatrice, Claudie JOBARD, DUJARIC Pauline, Mrs NEVORET Gérald, SUBIRANIN Daniel, GUICHARD Alexandre, LECUELLE Antonin, BLOC Kévin, Rémi COLIN, Ilane STRUB.
Absents excusés : Mme Pauline FOURRIER, Mrs. José DE SOUSA, Nicolas DUPLUS
Absents non excusés :
Pouvoirs : M. José DE SOUSA a donné pouvoir à M. NEVORET Gérald,
M. DUPLUS Nicolas a donné pouvoir à M. Alexandre GUICHARD,
Mme FOURRIER Pauline a donné pouvoir à M Kévin BLOC,
Retard : néant
Secrétaire de séance : Aurélie DUPLAN

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Orange-Projet de relais de radiotéléphonie - conclusion d'un bail avec la société ATC

Le Maire expose au conseil municipal qu'en vue d'améliorer la qualité du réseau de téléphonie mobile des habitants de la commune, l'opérateur Orange a fait part de son souhait d'installer une station de radiotéléphonie sur le territoire communal.

A cet effet, l'opérateur a proposé à la commune une installation sur sa propriété cadastrée section ZD n°62, située Lieu-dit AU GUET BRENOT.

Cette mise à disposition foncière serait contractualisée par un bail signé entre la commune et la société ATC, partenaire d'Orange, et maître d'ouvrage du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** la mise à disposition d'une emprise d'environ 54 m² sur la parcelle communale cadastrée ZD n°62, sise lieu-dit AU GUET BRENOT, à DEMIGNY, au profit de la société ATC. L'occupation donnera lieu au paiement d'une redevance annuelle à la commune de 2000€ nets. La durée du bail est fixée à 12 ans, reconductible tacitement par période de 6 ans ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 17/09/2026
ID : 071-217101708-20260917-43_2026-DE

- **AUTORISE** Mme La Maire, ou son représentant, à signer le bail à intervenir et tout document y afférent.
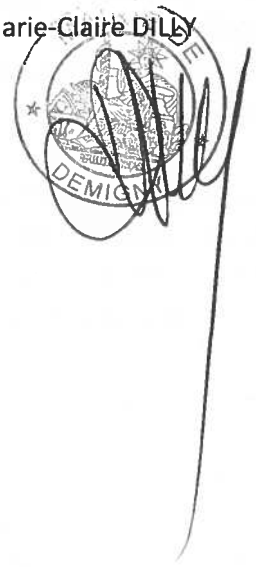
POUR EXECUTION CONFORME,
Certifié Exécutoire,
La Maire,
Marie-Claire DILLY